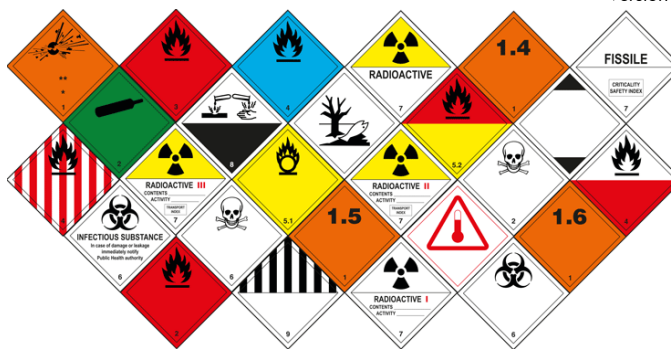




# CityPro

## Professionnels de Formation

### Programme de Formation



## FORMATION RECYCLAGE BASE RB

### PERSONNES CONCERNÉES

Conducteurs transportant des matières des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 (dont matières à haute température transportées en véhicules spéciaux) autrement conditionnées qu'en véhicules citernes ou en véhicules-batteries de capacité totale inférieure à 1 m<sup>3</sup> ou des conteneurs-citernes de capacité inférieure à 3 m<sup>3</sup>.

Conducteurs ayant déjà suivi une formation de base. Le suivi de la formation peut être réalisé dans les 6 mois qui précèdent l'échéance des 5 années.

### PRÉREQUIS

Posséder un permis en état de validité.  
Avoir déjà suivi une formation initiale de base.

### DURÉE

Formation théorique et pratique de 2 jours soit 14 heures.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.  
Remise d'un support de formation.  
Questions réponses, partage d'expériences.

### VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation théorique réalisée à la fin de la formation. La réussite à cet examen permet l'obtention d'une nouvelle carte ADR.

### DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par demi-journée.  
Attestation de stage.

### LIEU DE LA FORMATION

Au sein d'une agence CITY PRO où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

### FORMATEURS :

Cette formation est réalisée par un organisme agréé par Arrêté Ministériel (Son identité et ses références d'agrément sont mentionnées sur le devis et la convention de formation).

### ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.  
Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

### TARIF

Voir selon devis.

### CONTEXTE

L'arrêté TMD et la réglementation internationale ADR obligent les conducteurs de véhicule de transport de matières dangereuses à posséder les connaissances de base pour le transport de ces produits en colis ou en vrac-solide en benne.

Depuis le 1er Janvier 2007, les conducteurs de véhicules, dont le PMA est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, doivent également suivre une formation initiale de base.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux conducteurs de véhicules d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer des transports de matières dangereuses, conformément aux prescriptions de l'ADR et de l'arrêté français TMD.

Le recyclage de cette formation est nécessaire pour accéder à toute autre spécialisation pour le transport en citerne.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### ACTUALISATION DES CONNAISSANCES CARACTERISTIQUES GENERALES DES MATIERES DANGEREUSES – RAPPEL

Définition des risques pour l'homme et l'environnement.

#### REGLEMENTATION DES MATIERES DANGEREUSES

A.D.R. - Arrêté français.

#### CLASSIFICATION ET IDENTIFICATION DES MATIERES DANGEREUSES

Étiquetage du risque - Cas des transports internationaux - Exemptions et dispenses d'application.

#### MODES DE TRANSPORTS ET CONDITIONNEMENT

Emballage - Étiquetage des marchandises en colis - Règlements.

#### APPLICATION A DES CAS SPECIFIQUES

Gaz conditionnés - Phytosanitaires - Déchets - Déchets d'emballage et emballages perdus.

#### COMPORTEMENT DES MATIERES DANGEREUSES

Nature des dangers- Expériences.

#### ÉQUIPEMENT SPECIFIQUE DES VEHICULES

Généralités sur les véhicules citernes, les bennes et les transports spéciaux - Les conteneurs et les véhicules porte-conteneurs.

#### SIGNALISATION DES VEHICULES

Panneaux orange – Étiquettes de danger – Règles générales.

#### CHARGEMENT – CALAGE – ARRIMAGE DES MATIERES CONDITIONNEES

Interdiction de chargement en commun – Déchargement – Responsabilité.

#### DOCUMENTS REGLEMENTAIRES

Pour le conducteur – Pour le véhicule – Pour le transport effectué  
Dispenses – Cas particuliers.

#### ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Statistiques- Causes principales – Intervention en cas d'accident – Comportement – Matériel d'intervention – Conditions d'intervention.

#### RISQUE SPECIFIQUE : LE FEU

Dangers associés au feu - Nature et comportement des feux.

#### EXERCICE D'EXTINCTION DE FEUX REELS ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DU CONDUCTEUR

Application des règlements - Hygiène de vie.

#### CONDUITE DES VEHICULES

Temps de conduite – Principes de conduite préventive.

#### REGLES SPECIFIQUES DU CODE DE LA ROUTE

Signalisation - Vitesse - Restrictions de circulation - Surveillance.

#### ÉVALUATION DE LA FORMATION